

Image not found or type unknown



Mention "photos non contractuelles"

Par **seb84**, le **11/05/2019** à **16:45**

Bonjour,

La mention "photos non contractuelles" dans une publicité ou une annonce d'un professionnel a-t-elle une valeur juridique?

Par exemple une annonce pour un frigo avec une photo d'une télé et cette mention? Les photos ne doivent-elles pas décrire parfaitement l'objet?

Merci